

—
RÉGION
BOURGOGNE
—
FRANCHE
COMTE



ENVI

ESPACES NOUVEAUX
VILLAGES INNOVANTS



www.bourgognefranchecomte.fr

Retrouvez-nous sur   

ENVI : un dispositif qualitatif, innovant et participatif pour les communes rurales



Notre Région mise sur des ruralités vivantes et innovantes. Près des 2/3 de notre population vit, en effet, dans les espaces ruraux, à proximité ou non des villes. Ces territoires et les ruraux qui y vivent contribuent par leurs projets et initiatives, de façon décisive, à la cohésion de notre territoire, à son dynamisme, sa richesse. Le monde rural peut être un terrain fertile, riche d'expérimentations et d'innovations économiques, sociales ou culturelles. Mais elles sont parfois peu visibles, isolées et pas toujours valorisées. L'action publique conduite est souvent inadaptée face aux réalités multiples et aux questionnements du monde rural. La réponse n'est certainement pas unique et uniforme, mais plurielle, et doit devenir suffisamment souple pour répondre aux différents besoins. La Région veut donc prêter une attention forte à ces ruralités. Dans cet esprit, le dispositif Espaces Nouveaux Villages Innovants (ENVI), porté par la Région Bourgogne-Franche-Comté, s'adresse aux communes de moins de 3 500 habitants. Via ENVI, entre 2017 et septembre 2019, plus de 120 projets ont ainsi été accompagnés par la Région, aussi bien en investissement qu'en fonctionnement. Qualitatif et innovant, ENVI table sur un niveau de subvention élevé au service des projets de nos bourgs, de nos villages et de leurs habitants. Le rôle de la Région consiste à favoriser l'éclosion des initiatives, à les accompagner, à initier des changements vertueux, à mettre en œuvre des dispositifs intelligents et souples pour que la ruralité et les ruraux innovent, inventent et soient fiers de ce qu'ils sont, de ce qu'ils possèdent et de leur apport à l'intérêt général et au bien commun. Participation, proximité, réactivité, mobilités et services à la population, autant de gages de l'engagement de la Région aux côtés des ruralités et de ses habitants pour avancer et réussir ensemble.

Marie-Guite Dufay

Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté

Aménagement et animation d'une aire de jeux à Rurey (Doubs)



ENVI DE...



Promenons-nous dans les Arts à Passy (Yonne)

QUELS PROJETS ?

1. ENVI d'assurer les conditions du « vivre ensemble » dans une démarche de co-construction :

Exemples :

- initiatives, démarches ou manifestations citoyennes
- construction ou rénovation de bâtiments, aménagement d'espaces publics impliquant la société civile

2. ENVI de favoriser les mobilités :

Exemples : construction ou rénovation de bâtiments ou équipements publics ou aménagement d'espaces publics visant au développement de modes alternatifs de déplacement et à la mobilité douce, réaménagement de gares

3. ENVI de créer et développer de nouveaux services :

Exemples : aménagement d'espaces publics, de bâtiments ou équipements publics apportant de nouveaux services ou de nouvelles activités à la population

POUR QUI ?

Les collectivités locales et leurs groupements ; les EPCI peuvent en effet porter des projets localisés sur une commune de moins de 3 500 habitants de leur périmètre ;

Les associations, les bailleurs sociaux, les structures coopératives (SCIC, SCOP) et les fondations.

POUR QUELS MONTANTS ?

VOLET « vivre ensemble »

Fonctionnement : 80% maximum des dépenses avec un plafond de 8 000€

Investissement : 70% maximum des dépenses avec un plafond de 50 000€

VOLET « mobilités »

50 % maximum des dépenses d'investissement avec un plafond de 50 000€

VOLET « nouveaux services »

50% maximum des dépenses d'investissement avec un plafond de 30 000€


QUAND ET COMMENT ?

Vous pouvez déposer vos dossiers toute l'année. Un comité d'engagement sélectionnera les projets proposés aux élus régionaux. Il se réunit environ toutes les six semaines.



Création de zones de rencontres à Lachapelle-Sous-Rougemont (Territoire de Belfort)

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



4, square Castan
CS 51857
25031 Besançon CEDEX

0970 289 000
www.bourgognefranche-comte.fr



Contact :
arnaud.mathian@bourgognefranche-comte.fr

Pour plus d'informations :
envi@bourgognefranche-comte.fr